



Ministère de la Santé et du Bien-être

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cas du patient Rivyansh Raghoobar

Le ministère de la Santé et du Bien-être a pris connaissance des récentes vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ainsi que des appels à l'aide financière concernant Master Rivyansh Raghoobar.

Le Ministère tient à informer le public que le patient est bénéficiaire du *Child Cancer Scheme*. Dans le cadre de ce dispositif, **l'État prend en charge l'intégralité des frais liés aux traitements à l'étranger pour le patient et son parent accompagnateur, incluant les frais hospitaliers, les billets d'avion, l'hébergement et les dépenses essentielles.**

Tous les déplacements précédents ont été entièrement financés par le ministère de la Santé et du Bien-être. Pour le déplacement actuel, les billets d'avion ont déjà été réglés et la totalité des frais hospitaliers sera également assumée. Une allocation hebdomadaire est prévue afin de couvrir les dépenses courantes à l'étranger, conformément aux procédures en vigueur.

Par ailleurs, l'établissement hospitalier à l'étranger a signalé **des interférences de la part du parent accompagnateur dans les protocoles médicaux, des refus de consentement à certains actes diagnostiques ainsi que des comportements perturbant les soins.** Selon l'équipe soignante, **ces agissements contribuent à la détérioration de l'état de santé du patient,** affectent d'autres patients et ont créé un climat tendu au sein de l'unité.

Le parent a exprimé le souhait de transférer l'enfant vers un autre établissement. Toutefois, l'hôpital sollicité a indiqué que l'état du patient est très critique et qu'un transfert n'est pas médicalement recommandé. Le Ministère agit dans le strict intérêt du patient, sur la base des avis médicaux reçus, et demeure pleinement engagé à assurer la continuité des soins nécessaires.

Le Ministère suit ce dossier avec une attention constante et reste pleinement engagé à assurer au patient la continuité des soins nécessaires, conformément aux recommandations médicales.

Ministère de la Santé et du Bien-être

27 février 2026